



ASSOCIATION DÉMOCRATIQUE DES FRANÇAIS DU BURKINA

SECTION LOCALE DE FRANÇAIS DU MONDE - ADFE



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 5 JUIN 2015

L'Assemblée générale de l'Association démocratique des Français du Burkina s'est tenue le vendredi 5 juin 2015 à l'Institut Français de Ouagadougou à partir de 18 heures 30. Sur les 33 membres à jour de leur cotisation, 18 étaient présents ou représentés. Le quorum de 50% des membres étant atteint, l'Assemblée générale a pu délibérer valablement.

Ordre du jour :

1. Modification des statuts de l'association
2. Préparation de l'assemblée générale de Français du Monde-ADFE
3. Activités passées et à venir
4. Compte-rendu de mandat des conseillers consulaires et du conseiller à l'Assemblée des Français de l'Étranger
5. Questions diverses

La séance est présidée par Nicolas Bouchet, président de l'association.

1 – Modification des statuts de l'association

Le bureau présente à l'assemblée un projet de modifications des statuts de l'association. La modification porte sur **deux points** :

- Changement du nom de l'association : au lieu de « *Association démocratique des Français du Burkina* », il est proposé « *Français du Monde – Burkina Faso* », afin de nous mettre en conformité avec la dénomination de l'association nationale, dont nous sommes une section locale.
- Modification de la durée du mandat du bureau, porté à deux ans afin d'assurer une meilleure continuité dans les actions.

Ces deux modifications sont adoptées à l'unanimité.

La question de la reconnaissance officielle de l'association par les autorités burkinabè est posée. Le bureau prendra contact à ce sujet avec le Consulat de France et les services compétents du Ministère de l'administration territoriale et de la sécurité (MATS).

2 - Préparation de l'assemblée générale de Français du Monde ADFE

La section du Burkina Faso dispose de trois mandats pour cette assemblée générale, qui se tiendra le samedi 22 août 2015 au Foyer International d'Accueil de Paris (FIAP Jean Monnet - 30 rue Cabanis dans le 14^{ème} arrondissement – Métro : Glacière ou Denfert-Rochereau).

La section du Burkina sera représentée par Yves Gauffriau (2 mandats) et Ousmane Ouedraogo (1 mandat).

Tous les adhérents sont conviés à cette assemblée générale. Inscription sur le site de Français du Monde : www.francais-du-monde.org. Tous les adhérents ont reçu par courriel depuis Paris le programme de l'assemblée générale. Il sera également diffusé par nos soins dans les prochains jours.

3 – Activités du bureau depuis la dernière assemblée générale

3.1 Participation aux différents conseils consulaires

Sylvie Soulama d'Haene a représenté l'association au comité consulaire compétent pour les bourses (Commission locale des bourses – CLB), et Nadine Cuzin Ouattara au comité consulaire pour la protection et l'action sociale (CCPAS).

Françoise L'Étang Yameogo et Ousmane Ouedraogo y siégeaient également en leur qualité de conseillers consulaires élus.

3.2 Assurance-maladie

Le bureau avait entrepris des démarches auprès de compagnies d'assurance de la place afin d'étudier les modalités d'assurance maladie pour les personnes non assurées auprès de la Caisse des Français de l'Étranger. Si les conditions financières paraissaient convenables, trois obstacles ont empêché la concrétisation de cette démarche :

- Volonté des compagnies d'assurance de n'avoir qu'un interlocuteur signataire pour le contrat ;
- Obligation de payer une année de cotisation d'avance ;
- Clauses de révision en cas de dépassement des plafonds.

Il est suggéré de prendre contact avec un courtier pour trouver une solution.

4 – Compte-rendu de mandat des conseillers consulaires

Françoise L'Étang Yameogo est actuellement en France pour des raisons familiales urgentes, et s'excuse de ne pouvoir participer à cette assemblée générale. Ci-dessous le résumé de l'intervention d'Ousmane Ouedraogo, et les compléments fournis par Françoise L'Étang Yameogo.

4.1 Petit Rappel :

Il y a 3 conseillers consulaires élus au Burkina depuis mai 2014 : deux adhérents de Français du Monde élus sur la liste *Vivre Ensemble et Solidaires au Burkina Faso* (Françoise L'Étang Yameogo et Ousmane Ouedraogo) et une élue sur la liste UMP-UFE (Martine Voron). Pour mémoire, résultats du scrutin du 25 mai 2014 : Vivre Ensemble et Solidaires au Burkina Faso (50%), UMP-UFE (33%), Front de Gauche-NPA (17%).

A l'Assemblée des Français de l'Étranger qui compte 80 membres, l'Afrique de l'Ouest est représentée par quatre conseillers élus en juin 2014 parmi les 26 conseillers consulaires de la sous-région, dont trois membres de Français du Monde : Guy-Michel Sukho (Mali), Françoise Varrin (Bénin) et Ousmane Ouedraogo (Burkina Faso), et un membre de l'UFE : Gérard Sénac (Sénégal).

4.2 Activités :

4.2.1 Conseil Consulaire (Françoise L'Étang Yameogo et Ousmane Ouedraogo)

Participation active aux conseils consulaires présidés par le Consul lors desquels sont abordées toutes les questions qui concernent la communauté française au Burkina. L'ordre du jour est proposé suite à une concertation entre le poste consulaire et les conseillers consulaires.

Participation à toutes les commissions consulaires (Bourses, Affaires Sociales, Sécurité, etc.).

Participation active aux différentes réunions du Lycée Français Saint-Exupéry puisque les conseillers consulaires sont membres du Comité de Gestion et du Conseil d'établissement, et à toutes les autres réunions sur des thèmes spécifiques.

Visites de missions du Ministère des affaires étrangères : (1) venue de la cellule de crise deux semaines avant les événements des 30 et 31 octobre pour renforcer le dispositif de sécurité (changement des radios pour les chefs d'îlot...) ; (2) venue de la cellule de crise spécifique au crash du vol AH5017.

Représentation aux différentes rencontres lors du passage des différentes personnalités françaises : Alain Vidalies (Secrétaire d'État aux transports), Annick Girardin (Secrétaire d'État au Développement et à la Francophonie).

Visites des Sénateurs Richard Yung (PS) et Christophe-André Frassa (UMP) : c'est l'occasion de parler des problèmes récurrents et des préoccupations, des actions sur le terrain, des difficultés rencontrés dans l'exercice du mandat.

Assistance et représentation pendant les événements qui touchent la communauté :

- Événements d'octobre 2014 : en liaison avec les compatriotes et avec le poste diplomatique pour informer, rassurer, conseiller et faire remonter les informations de terrain.
- Accident du vol AH 5017 : participation d'Ousmane Ouedraogo le 26 juillet dernier au Quai d'Orsay à la rencontre des familles des victimes avec le Président de la République.

Permanences consulaires :

- Ousmane Ouedraogo : tous les vendredis après-midi sur RDV au consulat.
- Françoise L'Étang Yameogo : mercredi matin tous les quinze jours sur RDV au consulat

Missions en province : des déplacements à Bobo-Dioulasso en mai (Ousmane Ouedraogo) et en octobre (Françoise L'Étang Yameogo) ont permis de tenir une permanence consulaire, et de rencontrer de nombreux compatriotes pour lesquels des actions ont été entreprises.

Concertation avec les parlementaires pour demander leur appui sur certains dossiers et transmettre des demandes de subvention pour certaines associations locales. Pour exemple cette année une subvention devrait être octroyée à l'Association Internationale de Santé qui gère le Centre Médical

International (6 000€), à France Solidarité (3 000€) et à l'association Samenti (3 000 €).

4.2.2 : Assemblée des Français de l'Étranger (AFE) – Ousmane Ouedraogo

Membre de la Commission de Sécurité et de Protection des Personnes et des Biens.

Participation active aux sessions d'octobre 2014 et de mars 2015.

Lors des sessions de l'AFE visites des institutions, rencontres avec les élus et les ministres, auditions des représentants des institutions telles que : Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), Caisse des français de l'étranger (CFE) etc.

Vous trouverez les comptes rendus des travaux respectivement sur le site de l'ambassade de France au Burkina (<http://www.ambafrance-bf.org/>) et sur le site de l'AFE (<http://www.assemblee-afe.fr/>).

4.2.3 : Dépenses liées aux différents mandats

Une indemnité de 300 €/mois est perçue pour les frais de secrétariat et de déplacement dans le cadre des permanences consulaires à Ouagadougou comme en province.

Une contribution est versée au siège de Français du Monde – Adfe pour les deux conseillers consulaires, ainsi qu'au PS pour Ousmane Ouedraogo. Participation financière des deux conseillers consulaires au pot de rentrée annuel de l'ADFB.

En tant que Conseiller AFE, il n'y a pas d'indemnités, mais un remboursement forfaitaire des frais de voyage et de séjour à Paris pour les 2 sessions annuelles (octobre et mars), préfinancés par les conseillers à l'AFE.

Rappel des coordonnées des conseillers consulaires :

- Françoise L'Étang Yameogo : +226 70 72 98 55 – franchoiseletang@yahoo.fr
- Ousmane Ouedraogo : +226 70 21 72 58 – o.ouedraogo@gmail.com

5 – Questions diverses

5.1 Situation des élèves nouvellement boursiers au Lycée Saint-Exupéry

Le Président donne lecture d'un courrier adressé le 4 juin à l'association des parents d'élèves du Lycée Saint-Exupéry au sujet de la situation des nouveaux élèves boursiers de l'État français. Il nous est revenu qu'une somme de 100 000 FCFA est réclamée à ces élèves pour valider leur inscription, alors que ce montant (droits d'inscription) est inclus dans la bourse scolaire. De même, il leur est demandé une somme de 70 000 FCFA pour un « test de niveau » (contre 15 000 FCFA l'an passé). L'ADFB demande à l'APE la suppression du droit d'inscription et la gratuité du test de niveau pour les élèves boursiers. L'ADFB, sur ce dossier, agit en concertation avec France Solidarité et l'association des familles franco-burkinabè, ainsi qu'avec les conseillers consulaires. Copie de ce courrier a été adressée au Consulat, à l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger, au proviseur et à l'agent comptable du Lycée.

5.2 Consulat honoraire de Bobo-Dioulasso

Des informations font état d'une réduction en 2016 de l'enveloppe des crédits destinés au fonctionnement du Consulat honoraire de Bobo-Dioulasso (- 5 000 €). Cette réduction met en péril la pérennité de cette structure et donc les services offerts à la communauté française établie dans la circonscription (plus de 500 personnes). Un courrier vient d'être adressé au Ministre des affaires étrangères par Pouria Amirshahi, député de la 9^{ème} circonscription des Français de l'étranger, et co-signé par trois conseillers à l'Assemblée des Français de l'étranger de la circonscription de l'Afrique occidentale (Ousmane Ouedraogo, Guy-Michel Sukho et Françoise Varrin).

Nous suivons ce dossier avec la plus grande attention et serons très vigilants quant à la suite qui sera donnée aux démarches entreprises par l'Ambassade, les parlementaires, les conseillers consulaires et les conseillers à l'AFE. Il nous paraît impensable que, pour une économie de 5 000 €, cette structure soit supprimée, alors même qu'à Bobo et dans sa région vit une importante communauté française, et qu'il existe dans cette ville une école française et un démembrement de l'Institut français du Burkina Faso.

Séance levée à 20 heures 20 minutes.

Fait à Ouagadougou, le 7 juin 2015.

Le secrétaire de séance,
Yves Gauffriau